

**MAIRIE**

DE

**HENGWILLER**

**67440 MARMOUTIER**

☎ **03.88.70.62.28**

**www.hengwiller.fr**

Séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2022

Sous la présidence de M. le Maire

Etaient présents : UHLMANN Christian – KIEFFER Christophe – BURGER Patrick – OERTEL Christian – FRENKEL Jean- Louis – HEIM Raphaël – BIANCHI Nathalie  
FRITZ Julien – DIETRICH Nathalie

Absente excusée :- ANDRES Aurore a voté par procuration sur tous les points sauf pour le point 3 où elle a fait connaître son vote par écrit.

Assistait en outre à la séance Mme Marie-Thérèse GASSER, Secrétaire de Mairie.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Désignation du Secrétaire de séance
- 2) Approbation du PV de la séance du 20 juin 2022
- 3) Avis sur les 3 projets de lotissement en face de la salle des fêtes en zone AU de l'actuel PLU déposés par une société d'aménagement après réunions avec l'aménageur
- 4) Reprise des études concernant l'extension constructible projetée à côté du cimetière dans le cadre de la révision du PLU
- 5) Communications et divers

Avant l'ouverture de la séance le maire demande à remplacer dans le point 3 Avis sur les 2 projets de lotissement en face de la salle des fêtes en zone AU de l'actuel PLU par **Avis sur les 3 projets**. Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à procéder à cette modification.

**2022-04-01 – Désignation du Secrétaire de Séance**

Mme Nathalie BIANCHI est désignée secrétaire de la séance à l'unanimité des membres.

**2022-04-02 – Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022**

Le procès-verbal de la séance du 20 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

**2022-04-03 Avis sur les 3 projets de lotissement en face de la salle des fêtes en zone AU de l'actuel PLU déposés par une société d'aménagement après réunion avec l'aménageur en date du 23 juin et 4 juillet 2022**

Le Maire rappelle que lors de la réunion du 20 juin le conseil municipal n'avait pas souhaité délibérer ni émettre d'avis sur les 2 projets de lotissement et demandait à rencontrer l'aménageur pour étudier avec lui la possibilité de réduire le nombre de lots à 15 au lieu de 18 ou 20 et d'obtenir les promesses de vente des propriétaires des parcelles.

Lors de la réunion du 23 juin 2022 en présence du conseil municipal, l'aménageur a indiqué qu'il allait fournir les promesses de vente des propriétaires concernés et présenter un nouveau projet de 15 lots en zone AU de l'actuel PLU en face de la salle des fêtes.

Le 4 juillet 2022, avant l'ouverture de la séance du conseil municipal, l'aménageur a présenté un 3<sup>e</sup> projet dans le même secteur comprenant 15 lots avec prises en compte des remarques des élus fournies lors de la réunion du 23 juin 2022. Il indique que les promesses de vente sont en cours de finalisation.

Par conséquent, le Maire soumet ce nouveau projet au conseil municipal et rappelle que dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme les orientations ont été fixées lors du débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Une extension constructible est prévue entre le cimetière et l'atelier communal.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vu que **le Plan Local d'Urbanisme actuel** permet un aménagement d'ensemble dans la zone AU située en face de la salle des fêtes,

Vu que la commune ne dispose pratiquement plus de dents creuses,

Le conseil municipal, après délibérations, décide d'autoriser et de soutenir **favorablement** ce projet, de poursuivre en collaboration avec l'aménageur le projet d'aménagement de la zone AU de l'actuel PLU située en face de la salle des fêtes  
**par :**

**6 voix pour** (MM. BLAES Marcel, BURGER Patrick, KIEFFER Christophe, HEIM Raphaël, FRENKEL J. Louis, FRITZ Julien)

**2 contre** (Mme BIANCHI Nathalie, M. OERTEL Christian)

**2 abstentions** (Mme DIETRICH Nathalie, Mme ANDRES Aurore a donné procuration à M. FRENKEL J. Louis sauf pour ce point où elle a fait connaître par écrit qu'elle s'abstenait-

**M. Christian UHLMANN adjoint au Maire, propriétaire d'une parcelle située dans la zone concernée par le projet n'a pas participé aux débats et a quitté la salle au moment du vote**

**2022 -04-05– Reprise des études concernant l'extension constructible projetée à coté du cimetière dans le cadre de la révision du PLU.**

Ce point n'ayant pas été soumis au vote sera reporté à une séance ultérieure.

**2022-04-05 – Communication et divers**

**Urbanisme** : le Maire soumet la déclaration préalable concernant un abri à bois déposée par M. THOMAS Sébastien - DP 067 190 22 R0002

**Concessions de cimetière** : le Maire informe le conseil municipal que Mme WERST Yolande restitue 3 concessions au cimetière

**Fête du 14 juillet** : Le Maire demande des bénévoles pour préparer la salle le 13 juillet à 16 h

**Aire de jeux** : M. HEIM Raphaël HEIM informe le conseil municipal que la société EPSL de Lingolsheim viendra le jeudi 7/07/2022 à 17h dans la commune pour étudier les solutions envisageables pour la création d'une aire de jeux.

**FETE DU 3<sup>e</sup> âge** : le Maire indique que la fête du 3<sup>e</sup> âge pourrait se tenir le 15 ou le 22 janvier 2023

**Remise des prix des maisons fleuries** : le maire demande de réfléchir sur la date à retenir pour la remise des prix des maisons fleuries

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30.

Le Maire, Marcel BLAES

